Charte Vie Privée
de l'Ecole Normale Catholique

A destination des parents d'élèves

La présente Charte Vie Privée s'adresse aux parents d'élèves de l'ENC Blomet, afin de les informer concernant le traitement de leurs données à caractère personnel et de celles de leurs enfants.

Bon à savoir : L'ENC Blomet met à disposition des élèves de collège, lycée et CPGE d'autres Chartes Vie Privée concernant le traitement de leurs données, dans un style adapté pour leur compréhension. Des ateliers de sensibilisation peuvent par ailleurs être organisés au sein des différentes unités pédagogiques.

1. Pourquoi une Charte Vie Privée ?

L'ENC Blomet attache une importance essentielle à la protection de la vie privée et au respect des droits et libertés de ses élèves et de leurs parents.

Conformément aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») et des autres textes juridiques applicables tels que la loi dite « Informatique et Libertés », nous avons mis en œuvre d'importantes mesures pour nous assurer que les données à caractère personnel des élèves et de leurs parents sont dûment protégées, pendant et après la scolarité de votre enfant.

La présente Charte vise à vous expliquer quelles données sont collectées, comment elles sont traitées sous la responsabilité de l'ENC, et comment vous pouvez contrôler ce traitement pour vous-même et au nom de votre enfant.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande qui ne trouverait pas de réponse à la lecture du présent document.

2. Qui est le responsable du traitement de vos données et de celles de vos enfants ?

Le responsable du traitement (au sens du RGPD) est la société ECOLE NORMALE CATHOLIQUE, société par actions simplifiée immatriculée sous le numéro SIREN 582017166 et dont le siège social est situé 5, rue Blomet à Paris 15e (75015) (aussi appelée **« l'ENC »**, **« l'ENC Blomet »** ou encore **« l'école »**). Vous pouvez contacter l'ENC par courrier postal à l'adresse ci-dessus, par téléphone au 0140651530, ou encore en utilisant l'interface EcoleDirecte.

3. L'ENC dispose-t-elle d'un Délégué à la Protection des Données ?

Oui. Vous pouvez le contacter par courrier électronique à l'adresse dpo@enc-blomet.com.

4. Quelles données sont collectées et traitées dans le cadre de la scolarité à l'ENC ?

En tant qu'établissement d'enseignement privé, l'ENC est tenue de collecter, traiter et conserver un certain nombre de données à caractère personnel relatives aux élèves et à leurs parents, à la fois au titre de la relation contractuelle qui nous lie pour l'accueil et la scolarisation de votre enfant, pour le respect de nos obligations légales et réglementaires dans ce cadre, mais aussi pour les besoins d'intérêts légitimes de l'ENC ou de tiers.

- **Concernant les parents d'élèves,** nous sommes susceptibles de détenir et traiter les types de données suivants : données d'identification (état civil) et coordonnées personnelles ; situation familiale (le cas échéant jugement de garde) ; situation professionnelle et financière (demandes de bourse, fonds de solidarité) et données de paiement (frais de scolarité et autres paiements à destination de l'ENC) ; échanges écrits par courrier électronique, courrier postal et EcoleDirecte ; convictions religieuses si exprimées par les parents (par ex. dans le cadre de la pastorale) ; images de vidéosurveillance (lors de vos venues à l'ENC).
- **Concernant les élèves,** en fonction de leur âge et de l'unité pédagogique, nous sommes susceptibles de détenir et traiter les types de données suivants : données d'identification

(état civil) et coordonnées directes de l'enfant ; situation familiale (parents, frères et sœurs) ; image de l'enfant (photos d'identité, photo de classe et photos et vidéos prises à l'occasion d'activités ou sorties) ; parcours scolaire antérieur et au sein de l'ENC ; emploi du temps et inscriptions aux activités, sorties et voyages scolaires et périscolaires

- organisés par l'ENC ; informations relatives à la vie scolaire (assiduité, notes et appréciations émises par les enseignants, punitions et sanctions disciplinaires, inscriptions aux concours et examens) ; données de santé (dans le cadre de l'infirmerie et des voyages scolaires (fiche sanitaire)) ; informations dites « préoccupantes » (informations révélant un danger pour la santé, la scolarité ou la vie de l'enfant) ; convictions religieuses si exprimées par l'enfant ou ses parents (par ex. dans le cadre de préparation à des sacrements) ; image de vidéosurveillance.

A noter : Parmi toutes ces données, certaines sont considérées comme particulièrement sensibles et font à ce titre l'objet de mesures de protection renforcées, consistant notamment à en réserver l'accès à un nombre extrêmement restreint de personnes au sein et en-dehors de l'ENC.

Il s'agit des données de santé de vos enfants, des images de vidéosurveillance, des informations relatives à des infractions ou condamnations pénales ou des mesures de sûreté (par exemple dans le cadre des jugements de garde), ou encore des informations dites « préoccupantes », c'est-à-dire celles révélant un danger pour la santé, la sécurité ou la vie de l'enfant.

Notez en particulier que nos infirmières sont soumises au secret médical et qu'aucun membre du personnel de l'ENC n'a accès aux échanges entre les élèves et la psychologue scolaire, hormis en cas de stricte nécessité pour le signalement d'une information préoccupante.

5. Pour quelles raisons ces données sont-elles collectées et traitées ?

a. Inscriptions administratives et frais de scolarité

Nous collectons des données relatives aux élèves et à leurs parents pour les besoins de l'inscription administrative de l'élève et de la perception des frais de scolarité. Cette collecte et le traitement de ces données sont justifiés par leur nécessité pour l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant (article 6.1.b) du RGPD) ; les informations liées aux

paiements sont également traitées aux fins de tenue de la comptabilité de l'ENC, conformément à nos obligations légales et réglementaires (article 6.1.c) du RGPD).

b. Organisation de la vie scolaire

L'organisation de la vie scolaire au sein de l'ENC implique le traitement de données relatives à l'élève et à ses parents, notamment pour les finalités ci-dessous :

- Création des classes et gestion des emplois du temps ;
- Suivi pédagogique de l'élève, incluant le cas échéant un projet d'accueil individualisé (PAI), un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) ou un projet personnalisé de scolarisation (PSP) ;
- Contrôle de l'assiduité, choix et application des punitions et sanctions ;
- Notation et évaluation des acquis ;
- Organisation de la Pastorale;
- Organisation des concours et examens (brevet, bac) ;
- Organisation des enseignements optionnels, études du soir et préparations aux concours de l'enseignement supérieur.

Ce traitement de données lié à l'organisation de la vie scolaire est justifié par l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant (article 6.1.b) du RGPD), mais aussi par les obligations légales et réglementaires de l'ENC en tant qu'établissement d'enseignement privé (mise en place des PAI, PAP et PSP, contrôle de l'assiduité, évaluation des acquis, organisation des concours et examens) (article 6.1.c) du RGPD) et par la mission d'intérêt public liée à l'enseignement à laquelle l'ENC participe en cette qualité d'établissement privé (article 6.1.e) du RGPD).

c. Passage dans l'enseignement supérieur (Parcoursup)

S'agissant des élèves de lycée, le passage dans l'enseignement supérieur implique l'utilisation de l'outil Parcoursup du Ministère de l'Enseignement Supérieur, dans lequel les enseignants de lycée et le chef d'établissement doivent saisir différentes appréciations sur l'élève et sa capacité à réussir dans les différentes filières et formations objet de ses vœux (« fiche avenir »). La saisie de ces informations relève d'une obligation réglementaire à la charge de l'ENC (article 6.1.c) du RGPD).

d. Santé scolaire (infirmerie) et mise à disposition d'un accompagnement psychologique

Les infirmières de l'ENC tiennent une fiche médicale pour chaque élève aux fins d'assurer la protection de sa santé dans le cadre de sa scolarité ; le remplissage d'une fiche sanitaire est par ailleurs demandé préalablement à certaines activités scolaires et périscolaires. Le traitement de ces informations relatives à la santé des élèves est justifié par les obligations légales de l'ENC en matière de santé scolaire (article 6.1.c) du RGPD).

L'ENC met également à disposition des élèves un accompagnement psychologique à travers la possibilité de prendre rendez-vous avec une psychologue scolaire intervenant au sein de l'école. Le rôle de l'ENC dans ce cadre se limite à prendre et transmettre les rendez-vous. Le traitement des données relatives aux prises de rendez-vous est justifié par la mission d'intérêt public (protection de l'enfance) à laquelle l'ENC contribue ce faisant (article 6.1.e) du RGPD).

e. Traitement des informations préoccupantes

L'ENC a mis en place une procédure particulière pour la détection, la vérification et le signalement des informations dites « préoccupantes », légalement définies comme les informations « *sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être* » (article R. 226-2-2 du Code de l'action sociale et des familles).

Cette procédure très encadrée permet de s'assurer à la fois que les informations préoccupantes sont bien détectées et transmises au sein de l'ENC, et qu'elles sont protégées par un haut niveau de confidentialité.

Le traitement des informations préoccupantes dans le cadre de cette procédure est justifié par les obligations de vigilance, d'origine légale et réglementaire, incombant à l'ENC à cet égard (article 6.1.c) du RGPD).

f. Relations avec l'Association des Parents d'Élèves et les parents correspondants/coordinateurs

L'ENC a également mis en place un dispositif de « parents correspondants » ou « coordinateurs » au sein des différentes unités pédagogiques. Le traitement des informations relatives à ces parents correspondants et coordinateurs est justifié par l'intérêt

légitime de l'ENC à faciliter l'échange d'informations avec les parents d'élèves (article 6.1.f) du RGPD).

g. Gestion des demandes de bourse (collège et lycée) et du fonds de solidarité

Au collège et au lycée, l'ENC se fait le relais des demandes de bourse sur critères sociaux émises par les parents qui le souhaitent, et peut recevoir directement les fonds liés aux bourses si les parents lui donnent procuration à cette fin.

Le traitement des données contenues dans les demandes de bourse (notamment des informations relatives à la situation financière de la famille) est justifié par les obligations légales et réglementaires de l'ENC en matière de bourses scolaires (article 6.1.c) du RGPD).

L'ENC a également mis en place un dispositif de fonds de solidarité, entièrement facultatif et confidentiel pour les donateurs comme pour les bénéficiaires. Le traitement des données des donateurs et bénéficiaires dans le cadre de ce fonds de solidarité est justifié par l'intérêt

légitime des familles des bénéficiaires à pouvoir scolariser leurs enfants dans des conditions matérielles dignes et sereines (article 6.1.f) du RGPD).

h. Gestion des adhésions à l'association sportive et des affiliations à l'UGSEL et l'UNSS

L'ENC a mis en place une association sportive dans chaque unité pédagogique, étant précisé qu'au collège et au lycée, cette association répond à une obligation légale de l'ENC.

La gestion des adhésions à l'association sportive est justifiée par la mission d'intérêt public que constitue la promotion du sport en milieu scolaire (article 6.1.e) du RGPD) et, au collège et au lycée, par l'obligation légale incombant à l'ENC (article 6.1.c) du RGPD).

Pour la même raison d'intérêt public, l'ENC transmet aux fédérations compétentes (l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) et l'Union nationale du sport scolaire (UNSS)), qui gèrent notamment les compétitions inter-établissements, la liste des élèves inscrits à l'association sportive.

i. Organisation des activités périscolaires (sport, ateliers scientifiques, activités artistiques, préparation aux sacrements de l'Eglise, etc.) et des sorties et voyages scolaires

L'ENC propose de nombreuses activités, sorties et voyages dans le cadre de la scolarité des élèves ; ces activités, sorties et voyages peuvent être organisées par l'ENC elle-même ou par des prestataires partenaires de l'ENC, auquel cas l'ENC agit comme intermédiaire entre les parents et ces prestataires pour l'inscription des élèves.

Le traitement des données des élèves et de leurs parents dans le cadre de l'organisation de ces activités est justifié par l'exécution du contrat au titre duquel les parents ont souhaité inscrire leur enfant à l'activité (article 6.1.b) du RGPD).

j. Cantine

L'accès des élèves à la cantine scolaire implique un traitement de données à caractère personnel via le badge de cantine, qui permet notamment de contrôler le solde financier restant sur le compte de l'élève. Le traitement de ces données est justifié par le contrat de scolarisation au titre duquel l'élève bénéficie de l'accès à la cantine scolaire (article 6.1.b) du RGPD).

k. Utilisation des outils informatiques

L'ENC met à disposition de l'élève différents outils et ressources informatiques dans le cadre de sa scolarité. L'utilisation de ces outils est soumise au respect de la Charte informatique de l'école, respect que l'ENC peut contrôler via les données enregistrées dans son système informatique. Ce traitement de données, expliqué plus en détails dans la Charte informatique, est justifié par l'intérêt légitime de l'ENC à mettre à disposition et sécuriser l'utilisation des outils informatiques (article 6.1.f) du RGPD).

l. Photos de classe et droit à l'image

L'ENC organise chaque année des séances de photographie scolaire, au terme desquelles les parents peuvent acheter les photos de classe et portraits individuels de leurs enfants. Le traitement des informations relatives aux commandes de tirages passées par les parents est justifié par le contrat d'achat correspondant (article 6.1.b) du RGPD).

L'ENC est par ailleurs susceptible de diffuser l'image des enfants et de leurs parents sur différents supports de communication (site web et pages de réseaux sociaux de l'école, journal de l'école). Cette diffusion n'est effectuée que sur la base de l'autorisation droit à l'image signée, le cas échéant, par les parents et l'enfant ; elle est justifiée par l'intérêt légitime de l'ENC à communiquer autour de ses activités éducatives (article 6.1.f) du RGPD).

m. Animation de la communauté des anciens élèves

Les anciens élèves de lycée et de CPGE sont susceptibles d'être contactés, avec leur accord préalable, pour participer à des événements et être mis en relation avec des élèves actuels pour échanger sur leur expérience à l'ENC et leur parcours ultérieur.

Ce traitement des données d'anciens élèves est fondé sur leur consentement (article 6.1.a) du RGPD), recueilli en même temps que les coordonnées utilisées pour les contacter.

Les chefs d'établissement de lycée et de CPGE peuvent également suivre le parcours des anciens élèves via des sources publiques (réseaux sociaux professionnels, etc.) aux fins de tenir des statistiques sur l'orientation à la sortie de l'ENC. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime de l'ENC à pouvoir communiquer aux élèves des informations pertinentes sur l'orientation après une scolarisation à l'ENC (article 6.1.f) du RGPD).

n. Vidéosurveillance et gestion des accès

L'accès aux locaux de l'ENC est contrôlé par un système de badge et surveillé par des caméras de vidéoprotection. Le traitement des données correspondantes (lieux, dates et heures des badgeages et images de vidéosurveillance horodatées) est justifié par l'intérêt légitime de l'ENC à assurer la sécurité des personnes, des biens et des locaux au sein de l'école (article 6.1.f) du RGPD).

o. Gestion des litiges, réclamations et contentieux

L'ENC est susceptible de conserver et utiliser tout ou partie des données évoquées ci-avant à titre de preuve dans le cadre de litiges, réclamations, contentieux ou contrôles d'autorité visant ou impliquant les intérêts de l'ENC.

Cette conservation et utilisation à des fins probatoires est justifiée par l'intérêt légitime de l'ENC à défendre ses droits et intérêts, y compris en justice (article 6.1.f) du RGPD).

► Tableau de synthèse des traitements de données et de leur justification

Finalité du traitement	Justification au regard du RGPD
· Gestion des inscriptions administratives, des frais de scolarité et autres paiements versés à l'ENC · Organisation des activités, sorties et voyages scolaires et périscolaires, y compris les activités à caractère religieux · Organisation des photos de classe · Gestion de la cantine	Exécution du contrat de scolarisation de l'élève (article 6.1.b) du RGPD)

Finalité du traitement	Justification au regard du RGPD
· Contrôle de l'assiduité ; évaluation des acquis ; mise en place des PAI, PAP et PSP ; application des sanctions et punitions à caractère éducatif ; création et gestion des classes et emplois du temps (organisation du temps scolaire) ; · Conservation de justificatifs de paiement à des fins comptables · Gestion de la santé scolaire (infirmerie, fiches sanitaires) · Détection, traitement et signalement des informations préoccupantes · Gestion des relations avec l'APEL et transmission des listes des coordonnées des parents d'élèves à l'APPEL · Gestion de l'association sportive du collège et du lycée · Remplissage de la « fiche avenir » Parcoursup pour les élèves de lycée · Transmission des demandes de bourse sur critères sociaux	Obligations légales ou réglementaires incombant à l'ENC (article 6.1.c) du RGPD)
· Organisation des épreuves des examens et concours (centre d'examen) ; organisation d'interventions pédagogiques par des intervenants extérieurs · Gestion de l'association sportive de la primaire Blomet et de la primaire Saint-Jean ; gestion de l'affiliation à l'UNSS et à l'UGSEL · Mise à disposition d'un accompagnement psychologique (prises de rendez-vous avec la psychologue scolaire)	Mission d'intérêt public à laquelle l'ENC participe en tant qu'établissement d'enseignement privé (article 6.1.e) du RGPD)
· Echanges avec les parents coordinateurs et correspondants · Gestion du fonds de solidarité · Contrôle de l'utilisation des outils et ressources informatiques par les élèves · Sécurisation des locaux par vidéosurveillance et le système de badges · Tenue de statistiques sur le parcours des anciens élèves de lycée et CPGE · Communications incluant l'image de l'enfant et/ou des parents (autorisation droit à l'image) · Conservation de données à des fins probatoires	Intérêt légitime de l'ENC ou de tiers (article 6.1.f) du RGPD)
· Echanges avec les anciens élèves de lycée et CPGE	Consentement de l'élève (article 6.1.a) du RGPD)

6. Combien de temps les données sont-elles conservées ?

L'ENC a mis en place des mesures adaptées pour s'assurer que vos données à caractère personnel et celles de vos enfants ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire à la réalisation des finalités décrites plus haut.

En général, la durée pertinente correspond à celle de la scolarité de votre enfant au sein de l'ENC, augmentée de la durée pendant laquelle les données peuvent rester nécessaires pour répondre à une réclamation, un litige, un contentieux ou le contrôle d'une autorité visant l'ENC (durée de prescription légalement applicable).

Par exception, certains traitements de données peuvent appeler une durée de conservation plus longue : il s'agit de ceux concernant les anciens élèves (décrits au point m de la section 5

ci-avant) et de ceux liés à la tenue de notre comptabilité, pour lesquels la loi impose une durée de conservation de 10 ans à compter de la clôture de l'exercice concerné.

7. Qui a accès aux données au sein de l'ENC ? Sont-elles accessibles à des personnes en-dehors de l'ENC ?

Vos données ainsi que celles de vos enfants sont traitées de façon confidentielle au sein de l'ENC, c'est-à-dire qu'elles ne sont accessibles qu'aux personnes et services ayant besoin de les consulter pour l'exercice de leurs fonctions et missions. Cela inclut notamment les chefs d'établissements, le personnel enseignant et éducatif (conseillers d'éducation, surveillants) et le personnel administratif.

En-dehors de l'ENC, elles sont susceptibles d'être consultées par les personnes et organisations suivantes :

- Les services du rectorat, du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la direction diocésaine de l'enseignement catholique ;
- Les prestataires et intervenants extérieurs susceptibles de participer aux activités, sorties et voyages proposés aux élèves ;
- La psychologue scolaire ;
- Les prestataires et consultants informatiques de l'école, notamment ceux intervenant sur le site web de l'école et les ressources informatiques utilisées par les élèves ;
- Le service de restauration scolaire ;
- Les banques, comptables et commissaires aux comptes de l'école, ainsi que ses conseils juridiques.

Toutes ces personnes et organisations sont situées dans l'Union Européenne. Pour prévenir les cas potentiels où des données pourraient être transférées hors de l'Union Européenne (c'est-à-dire lorsque nos prestataires utilisent eux-mêmes des sous-traitants situés hors de l'Union Européenne, ce qui est le cas pour nos ressources informatiques), nous nous sommes assurés que les prestataires concernés fournissent des garanties suffisantes, en la forme de clauses contractuelles adoptées ou approuvées par les autorités compétentes (Commission Européenne ou autorités nationales).

8. De quels droits mon enfant et moi-même disposons-nous pour contrôler le traitement des données par l'ENC ?

Vous disposez, à l'égard des traitements de données décrits dans la présente Charte, d'un certain nombre de droits prévus par la loi. Vous en trouverez le détail ci-après. Un tableau de synthèse vous est par ailleurs proposé en-dessous.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant au Délégué à la Protection des Données de l'ENC par courrier électronique (dpo@enc-blomet.com). Pensez à bien indiquer dans votre message la nature du droit que vous souhaitez exercer et les raisons qui justifient, le cas échéant, votre demande d'exercice de ce droit.

Important : Si votre enfant est mineur, il n'a pas en principe la possibilité d'exercer lui-même directement ces droits ; c'est à vous, en tant que représentant légal, qu'il appartient de nous contacter pour l'exercice de ses droits (conformément aux recommandations publiques de la CNIL).

a. Droit d'accès

Vous avez le droit de nous demander une copie des données à caractère personnel dont nous disposons vous concernant ou concernant votre enfant, dans un format aisément compréhensible, ainsi qu'une copie de la présente politique sur support durable.

b. Droit de rectification

Vous avez le droit de nous demander de corriger, de compléter ou de mettre à jour les données dont nous disposons vous concernant ou concernant votre enfant, dans le cas où elles vous sembleraient inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer spontanément, dans la mesure du possible, les nouvelles informations nécessaires pour procéder à la correction, à la complétion ou à la mise à jour demandée.

c. Droit au retrait du consentement

Vous disposez, à l'égard des traitements de vos données (ou de celles de votre enfant) qui ont pour justification votre consentement, du droit de retirer ce consentement à tout moment, sans avoir à fournir de motif.

d. Droit d'opposition

S'agissant des traitements de données listés ci-avant qui ont pour justification des intérêts légitimes de l'ENC, vous disposez du droit de vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière (ou à la situation particulière de votre enfant).

Autrement dit, vous pouvez nous demander la cessation de l'un et/ou l'autre de ces traitements à votre égard (ou à l'égard de votre enfant), en exposant les raisons particulières qui justifient cette demande de votre point de vue.

Il pourra toutefois arriver que nous refusions de donner suite à votre demande, si la poursuite de ce traitement est nécessaire, selon nous, pour des motifs impérieux (par exemple : si les données concernées sont nécessaires pour la protection et la défense des droits de l'ENC en justice).

L'opposition (si elle est fondée sur des raisons valables et qu'aucun motif impérieux ne s'y oppose) entraînera la cessation du traitement pour l'avenir, mais pas nécessairement la destruction des données concernées : vous devez pour obtenir cette destruction exercer le droit à l'effacement dans les conditions décrites ci-après, étant précisé que ce dernier connaît des limitations tenant par exemple, là encore, à la nécessité de conserver les données pour la protection et la défense des intérêts de l'ENC en justice.

e. Droit à l'effacement

Vous pouvez nous demander de procéder à la suppression de tout ou partie des données dont nous disposons vous concernant ou concernant votre enfant, dès lors que l'une au moins des conditions suivantes est remplie :

- Vous avez retiré votre consentement au traitement des données et souhaitez de surcroît que nous procédions à la destruction des données concernées.
- Vous vous êtes opposé(e) à la poursuite de ce traitement conformément à ce qui précède, et souhaitez de surcroît que nous procédions à la destruction des données concernées.
- Les données concernées n'apparaissent plus nécessaires à aucune des finalités exposées ci-avant.
- Vous considérez que nous avons collecté et/ou traité les données concernées de façon contraire à la loi.
- L'effacement des données concernées est imposé au titre d'une obligation légale.

Sachez toutefois que nous sommes en droit de nous opposer à la suppression de certaines données, lorsque leur conservation est nécessaire pour des raisons particulièrement importantes, telles que la protection et la défense de ses intérêts en justice.

Sachez également que nous pourrons choisir, en lieu et place de la suppression des données, de procéder à leur anonymisation complète et irréversible. De cette manière, nous serons en droit de conserver ces données dans un format ne permettant plus de vous identifier (par exemple : à des fins statistiques).

f. Droit à la limitation du traitement

À défaut par exemple d'exercer le droit à l'effacement, vous pouvez aussi nous demander de « mettre de côté » certaines données vous concernant ou concernant votre enfant, c'est-à-dire de conserver ces données de façon séparée, sans plus les utiliser (sauf obligations légales).

Vous pouvez formuler une telle demande lorsque l'une au moins des conditions suivantes est remplie :

- Les données concernées vous paraissent inexactes, et vous préférez que nous cessions de les utiliser le temps de les vérifier et de les rectifier si nécessaire.
- Vous avez exercé le droit d'opposition comme exposé ci-avant, et vous préférez que nous cessions d'utiliser les données concernées le temps de vérifier le bien fondé de votre opposition.
- Vous considérez que nous avons collecté et/ou traité les données concernées de façon contraire à la loi, mais préférez malgré tout que nous conservions ces données plutôt que de les supprimer.
- Les données concernées ne sont plus nécessaires pour aucune des finalités exposées ci-dessus, mais vous souhaitez que nous les conservions malgré tout pour les besoins de la défense de vos intérêts en justice.

Dans ces hypothèses, nous mettrons les données « en quarantaine » pour la durée nécessaire, au moyen par exemple d'un marquage « Ne pas utiliser – Droit à la limitation ».

g. Droit à la portabilité des données

Vous pouvez nous demander de vous adresser une copie des données traitées sur le fondement du contrat de scolarisation, de votre consentement ou de celui de votre enfant (voir le tableau de synthèse sous la section 5 ci-avant).

Ces données vous seront remises dans un format informatique usuel, permettant leur réutilisation par vous-même ou un autre prestataire de service.

Ce « droit à la portabilité » se distingue du droit d'accès en ce que son but n'est pas d'obtenir une copie nécessairement lisible par vous-même, mais bien une copie *réutilisable* des données, en vue notamment d'un changement de prestataire de service.

h. Droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort

Enfin, vous disposez du droit de nous indiquer la manière dont vous souhaitez que nous nous occupions de vos données dans l'hypothèse malheureuse de votre mort ou de celle de votre enfant.

Vous pouvez notamment nous demander de procéder à la destruction de l'ensemble des données (sous réserve des besoins impérieux de conservation que nous pourrions en avoir, par exemple à des fins de défense des droits de l'ENC en justice), ou encore de transmettre une copie de toutes ces données à une personne de votre choix.

Vous pouvez également désigner toute personne de votre choix comme responsable de l'exécution de ces « dernières volontés » ; cette personne n'a pas nécessairement à être l'un de vos héritiers ni même l'exécuteur testamentaire chargé de votre succession ou de celle de votre enfant.

► Tableau de synthèse de vos droits et de ceux de votre enfant

Vos droits	Ce qu'ils vous permettent d'obtenir	Traitements/données concerné(e)s	Conditions, exceptions ou limitations
Droit d'accès	Une copie lisible et compréhensible des données dont nous disposons vous concernant ou concernant votre enfant, ainsi qu'une copie sur support durable de la présente Charte	Toutes les données vous concernant ou concernant votre enfant	Aucune
Droit de rectification	La rectification, la mise à jour ou la complétion de données vous concernant	Toutes les données vous concernant ou concernant votre enfant	Indiquer clairement les données à rectifier, compléter ou mettre à jour, ainsi que les nouvelles données le cas échéant
Droit au retrait du consentement	La cessation du traitement des données pour l'avenir	Traitements fondés sur votre consentement	Aucune
Droit d'opposition	La cessation du traitement des données pour l'avenir	Traitements fondés sur un intérêt légitime de l'ENC	Exposer les raisons tenant à votre situation particulière ou à celle de votre enfant qui justifient, selon vous, la cessation du traitement
Droit à l'effacement	La suppression des données, ou leur anonymisation complète et irréversible	Toutes les données vous concernant ou concernant votre enfant	Voir les hypothèses concernées dans le texte ci-dessus (point e)

Vos droits	Ce qu'ils vous permettent d'obtenir	Traitements/données concerné(e)s	Conditions, exceptions ou limitations
Droit à la limitation du traitement	La conservation des données sans poursuite de leur utilisation	Toutes les données vous concernant ou concernant votre enfant	Voir les hypothèses concernées dans le texte ci-dessus (point f)
Droit à la portabilité des données	La récupération de vos données dans un format aisément réexploitable	Données traitées sur le fondement du contrat de scolarisation, de votre consentement ou de celui de votre enfant (voir le tableau de synthèse sous la section 5)	Aucune
Droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort	Le respect de vos « dernières volontés » s'agissant de vos données à caractère personnel ou de celles de votre enfant (par exemple : leur suppression ou leur transmission à toute personne de votre choix)	Toutes les données vous concernant ou concernant votre enfant	Indiquer clairement les personnes responsables du suivi de la bonne exécution de vos directives, qui seront nos interlocuteurs après votre décès ou celui de votre enfant

Vous considérez que nous n'avons pas répondu de façon satisfaisante à votre demande, ou que nous traitons vos données de façon illégale ?

Nous vous invitons bien sûr tout d'abord à vous rapprocher de l'ENC, pour que nous discutions ensemble du problème, et tâchions de le résoudre ensemble de la meilleure manière possible.

Si vous le souhaitez, vous avez cependant le droit de saisir l'autorité compétente pour la protection des données en France, à savoir **la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**, via son site Internet cnil.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : CNIL – 3, place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Ce droit peut être exercé à tout moment et n'occasionne aucun frais pour vous, mis à part les frais d'expédition du courrier postal le cas échéant, et les frais éventuels d'assistance ou de représentation si vous choisissez de vous faire aider dans cette procédure par un tiers.